



Nature, Habitat, Santé et Ecologie



ENVIRONNEMENT

LA CRISE ALIMENTAIRE s'éternise et s'amplifie



HABITAT

WC SEC De quoi parle-t-on ?



NATURE

COCCINELLES ASIATIQUES attention invasion...



SANTÉ

ALLERGIES ALIMENTAIRES Elles gagnent du terrain



Plein phare
"Etiquettes CO2" des initiatives positives

Interview
Michel MARCHAND
Plébiscite pour l'habitat alternatif

Conseil du pro.

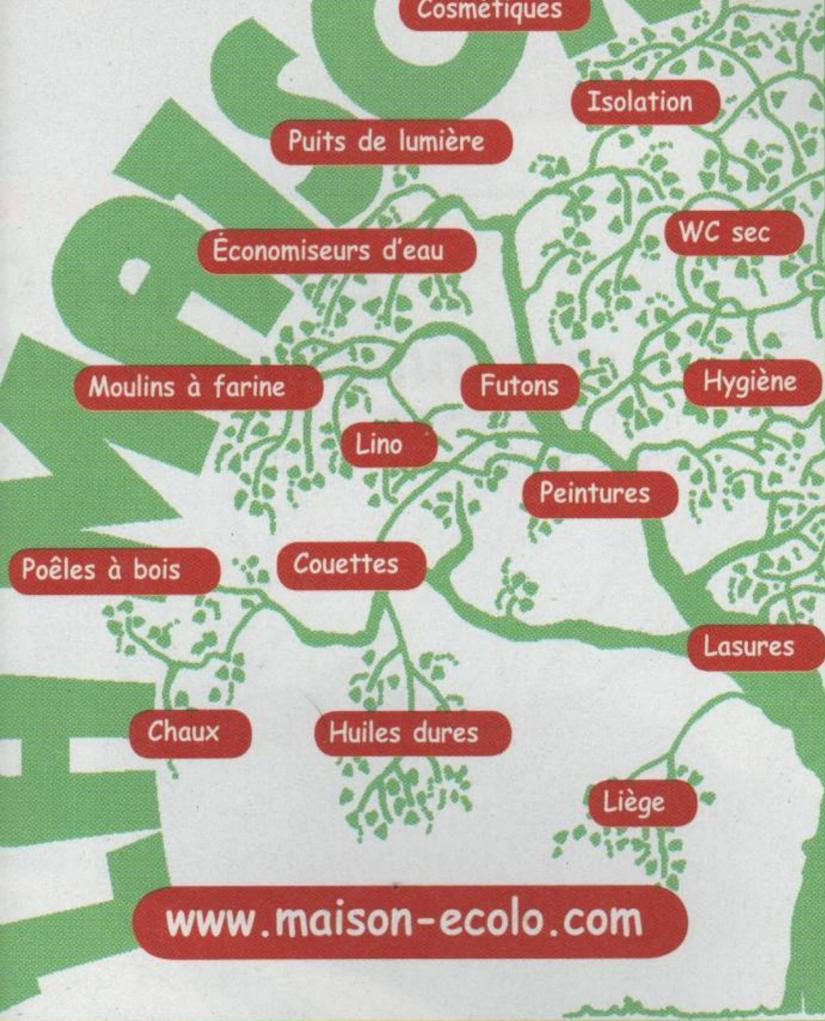
Réaliser un mur trombe

HABITAT

WC SEC, DE QUOI PARLE-T-ON ?

L 12327 - 20 - F: 3,80 € - RD



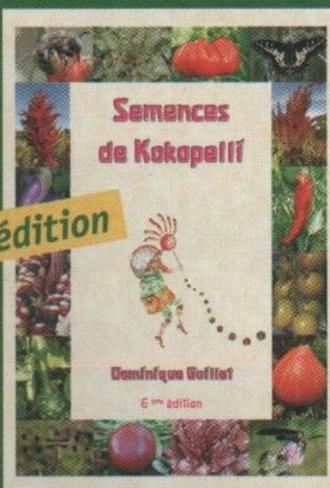


Les Semences de Kokopelli

Manuel de production de semences & collection planétaire de variétés potagères

6e édition - 648 pages couleur
927 photos - 2 700 variétés ou espèces

Cet ouvrage de production de semences pour le jardin familial propose pour chaque plante : une classification botanique, un mode de culture, la récolte, la conservation, la sèchage, la nutrition, conseils de jardinage. En outre, la production des plantes « auto-sélectionnées » et « production de semences » sont abordées en détail, tandis que les jardiniers souhaitant créer leurs propres variétés y liront avec intérêt la rubrique « création de nouvelles variétés ».



Association Kokopelli - Tél : 04 66 30 64 91
131 impasse des Palmiers - 30100 Alès

www.kokopelli.asso.fr

Sommaire

N°20 / juillet - août 2008 / 48 pages / Bimestriel

3

Edito

-> *Le vélo en ville c'est bon pour la santé, en particulier pour celle des autres !*

4

2 mois d'actualité

8

Plein phare

-> *"Étiquettes CO2", des initiatives positives*

9

Dossier environnement

-> *OGM - La crise alimentaire s'éternise et s'amplifie*

15

Carnet d'adresses

16

Plein phare

-> *Le cirque ou l'art de soumettre*

18

Dossier nature

-> *Coccinelles asiatiques : attention, invasion*

21

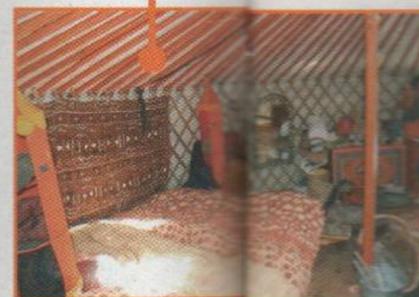
Interview

-> **Michel Marchand**
Plébiscite pour l'habitat alternatif

24

Pour le plaisir des yeux

-> *Immersion dans le monde souterrain des Cévennes*



www.echo-nature.com

Echo Nature

2 rue Houzeau
77120 Coulommiers
Tél : 01 64 03 55 76

ISSN : 1772-9513
Commission paritaire :
0612 K 866-43
Dépôt légal à parution

Abonnement

Tél : 01 64 03 55 76
Coupon page 47
France :
1 an / 6 numéros : 19 €
2 an / 12 numéros : 35 €
Etranger :
1 an / 6 numéros : 23 €
2 an / 12 numéros : 42 €

Directeur de l'édition : Sarah W...
Illustrations : Pascal Chartot, Pascal Research, Michel...
Rédaction : A...
Farcy, Fatima K...
Relecture : Fra...
Maquette et i...
Impression en 50 % de papier...
Publicité au s...

Plébiscite pour l'habitat alternatif

Après avoir dessiné pendant 13 ans des lotissements pour des sociétés de construction, il y a 10 ans, Michel Marchand a arrêté et a commencé à s'intéresser à d'autres formes d'habitat comme la yourte. Aujourd'hui, il vit toute l'année dans une yourte, reçoit des classes vertes, et envisage la création d'un camping sous habitat écologique.



Echo Nature : Si ce n'est pas indiscret, pourquoi un tel changement de vie, ce passage de l'habitat conventionnel à l'alternatif ?

Michel Marchand : Ce passage résulte principalement de diverses rencontres. Au bout d'un moment, je me suis rendu compte que la construction conventionnelle ne me correspondait plus, ni les matériaux que l'on utilisait, ni les bâtiments que l'on faisait. Les artisans étaient mal payés, en conséquence de quoi ils ne s'intéressaient pas à leur travail. Puis, petit à petit, notamment avec Pierre Rabhi dont j'ai été le chauffeur durant quelques années, j'ai découvert tout ce monde évoluant autour de l'éco-construction. C'est ce qui m'a fait changer de vie il y a 11 ans. Avec un ami, j'ai découvert la yourte. On voulait même faire un village intégralement composé de yourtes. Je me suis dit alors qu'un jour je vivrai dans une yourte. Ça faisait partie de mes rêves, et comme je veux réaliser tous mes rêves...

Je pense que tout être humain devrait choisir son habitat. On pourrait se tourner vers des habitats ronds (j'ai assez dessiné de cubes) et aller vers des habitats plus légers, antisismiques et moins chers. Je pense également qu'il faut faire des habitats modulables. On peut par exemple construire un habitat de 20 m²



à l'intérieur duquel se trouveraient la salle de bain et la cuisine. Et, par la suite, chaque nouvelle naissance marquerait la construction d'une roulotte. On disposerait les deux, trois, quatre roulettes autour de l'espace central en toile. Une fois arrivés à l'âge adulte, les enfants partiraient avec leur roulotte. Dès lors, les parents n'auraient plus à se saigner toute leur vie pour avoir une maison. Mes parents, par exemple, se retrouvent aujourd'hui avec quatre chambres inhabitées dont ils se servent de débarras. C'est malheureux, mais c'est le cas de beaucoup de gens. Ils se retrouvent avec des maisons qu'il faut entretenir et chauffer. En France, aujourd'hui, on peut faire des emprunts sur 35 ans, sur 50 ans en Espagne, et sur 80 ans en Suisse. Cela implique de transmettre des dettes à ses enfants et petits-enfants. A l'heure actuelle, ce n'est plus possible. Dans les années à venir, il y aura de moins en moins d'argent et on sera obligé d'aller vers ce type d'habitat. Tous les jours, j'ai des appels pour des gens qui veulent vivre en yourte. Nombreux sont des retraités qui me disent qu'ils n'ont que 600 € par mois et qui veulent s'installer sur des éco-sites.

Quel est le prix d'une yourte et comment est-ce constitué ?

Si on la fabrique soi-même, on peut en avoir une pour 1 500 €. J'en ai vu certains qui l'ont faite à partir de matériaux de récupération. Cela leur a coûté entre 400 et 500 €. La mienne,



qui provient de Mongolie, m'a coûté 5 200 € livrée. Je dirais que pour une yourte que l'on achète, il faut compter entre 3 000 et 10 000 €.

Une yourte, c'est d'abord un treillis qui se déplie et constitue l'ossature de la paroi. Vient ensuite un tonneau, que l'on appelle un "cercle", sur lequel sont fixées des perches. Après, vient la toile que l'on pourrait qualifier de décoration, puis un feutre isolant, une toile pour l'étanchéité et de nouveau une toile de décoration. Mais le plus extraordinaire, c'est que l'installation est juste posée au sol. Il n'y a pas de sardines (piquets de fixation), ce qui ne l'empêche pas de résister à des vents allant de 100 à 150 km/h. Par sa forme arrondie, elle n'a aucune prise au vent. Elle peut également résister à 50 cm d'épaisseur de neige. Pour ma part, je préfère par sécurité laisser les 2 piliers l'hiver, situés dans la zone centrale de la yourte. Je trouve que c'est aussi un élément décoratif.

Concernant le chauffage, on éprouve toujours une sensation de chaleur dans une yourte. En hiver, il est possible de chauffer avec un poêle de manière très efficace, avec une simple flambée le soir. La température redescendant dans la nuit, on peut avoir 8° le matin. Mais étrangement, en montant en température le soir et en descendant dans la nuit, on n'attrape jamais froid.

En France, les fabricants proposent des yourtes très intéressantes, mieux adaptées à nos régions que celles de Mongolie. Aujourd'hui, je ne suis plus vraiment partisan de faire venir des yourtes de Mongolie. Il serait injuste que l'on déforeste leurs forêts. En effet, pour beaucoup de gens, c'est devenu

une mode. Ils laissent leur yourte pourrir dans leur jardin. Or, une yourte, il faut vraiment habiter dedans, la chauffer. Sinon, mieux vaut la plier et la remettre aux beaux jours.

Désormais, on trouve aussi des yourtes originaires des Etats-Unis, réalisées dans des matériaux modernes mais pas forcément bio, à l'image des feuilles d'aluminium. Mais le prix de celles-ci peut monter jusqu'à 60 000 €. Pour ce prix, elles sont équipées d'une mezzanine et d'une cuisine intégrée...

Avec ce type de yourte, on s'éloigne beaucoup d'un habitat à faible impact écologique ?

Certes, mais pourquoi pas, c'est déjà plus léger et encore moins cher qu'une maison en parpaing.

Pour ma part, je pense que l'on devrait payer les taxes sur l'habitat en fonction de l'empreinte écolo-

gique. Un ami architecte soutient également un autre point de vue intéressant. Selon lui, on devrait plutôt payer les taxes d'habitation au poids des maisons. A titre comparatif, une maison de 80 m² en parpaing fait 88 tonnes alors que les dômes sont à 2,5 tonnes et les tipis à 15 kg. Lors d'un discours à Eveil et Action, j'avais parlé de cette théorie devant 600 personnes. A la fin, une personne est venue me voir et m'a dit être embêtée car elle venait juste de faire faire une maison en pierre. Je l'ai rassurée en lui disant qu'une maison en pierre, c'est d'une certaine manière le patrimoine du pays. Ce sont ces discussions qui me poussent à défendre l'idée selon laquelle il serait préférable d'acquitter les taxes habitats en fonction de l'empreinte écologique de son habitation.

Peut-on installer une yourte n'importe où ?

Il règne vraiment un flou juridique à ce niveau-là. L'absence de fondation de la plupart de ces habitats, simplement posés au sol, rend leur empreinte écologique nulle. Mais cet avantage est aussi à l'origine des principales critiques qui leur sont adressées. Leur caractère nomade peut paraître difficile à contrôler. On commence ainsi à voir apparaître des textes où il est question d'imposer aux détenteurs de yourtes de s'installer dans les campings, mais le droit n'autorise pas théoriquement à rester sur ces terrains plus de 3 mois...

En France, il y a un vrai problème au niveau du logement. On estime à environ un million le nombre de gens qui vivent dans des habitats éphémères tels que les caravanes, souvent parce qu'ils n'ont pas d'autres choix. A l'heure actuelle, je pense que nous sommes des milliers à avoir choisi la solution de la yourte. Pourtant, dans certains cas, l'administration nous fait la chasse. Je suis indigné quand des jeunes de Bretagne me contactent pour me dire que la mairie de leur lieu de résidence les chasse alors qu'ils sont installés avec leur yourte sur les terrains de leur famille. Je trouve que c'est très injuste pour ces jeunes qui ont su faire preuve d'initiative, et sont devenus parfaitement autonomes. Que deviendront-ils une fois expulsés ?

La dimension sociale est très importante dans vos propos !

Il est insupportable de savoir que 20 % des SDF sont des jeunes de moins de 20 ans vivant dans la rue faute de pouvoir se loger. Il y a un réel problème aujourd'hui et qui concerne tout le monde. Un élu du Conseil général de l'Ardèche m'a ainsi confié qu'il ignorait comment ses 3 enfants réussiraient à se loger une fois entrés dans l'âge adulte.

On entend Jean-Louis Borloo proposer des maisons H.Q.E que bientôt plus personne ne pourra se payer. Moi, je propose des habitats S.H.Q.3E (Social Habitat Qualité Ecologique Economique Entraide) dont les prix vont de 0 à 50 000 €. Pour mettre en forme ce concept, je me suis inspiré de la maison 3E de Patrick Baronnet qui a coûté moins de 35 000 € pour 70 m². J'y ai ajouté la partie Sociale et Habitat.

En comparaison, j'ai payé 5 200 € ma yourte de 32 m². Mais on peut faire des yourtes bien plus grandes.

Des familles entières vivent dans des yourtes. La plus grande que j'ai vue faisait 9 mètres de diamètre, soit environ 63 m², un chiffre très proche des 70 m² précédents. D'autre part, dans le cas de grandes yourtes, on peut procéder à des cloisonnements, installer des rideaux. On peut également disposer des yourtes en "oreilles de Mickey" qui viennent toucher la principale.

L'installation de yourtes peut également permettre de mettre en valeur des terrains laissés à l'abandon. Pour moi, l'écologie, ce n'est pas le misérabilisme. Il faut qu'il y ait la beauté, la grâce et le raffinement. L'entraide est une donnée fondamentale. Boire et fumer le RMI, ce n'est pas une solution. Il est important aujourd'hui de retrouver une dignité en ayant la volonté de faire quelque chose de sa vie. Il ne faut pas favoriser la passivité parce que, quelque part, les RMIstes n'ont pas le désir de se prendre en charge. Je milite plutôt pour le RMA (Revenu Minimum d'Activité) parce qu'il me semble normal que si l'on touche quelque chose de l'Etat, on lui rende quelque chose en retour. Il me paraît primordial que l'on apprenne aujourd'hui à devenir autonome.

Le choix de vivre en yourte devrait être autorisé et rendu accessible à tous. On a la possibilité aujourd'hui d'expérimenter plein de choses au niveau de l'écologie, des habitats et des jardins. Ce sont des expériences qu'il faut partager avec d'autres.

Comment y parvenir ?

Il faut clarifier la situation. De mon point de vue, si l'on admet qu'il existe des zones constructibles et non constructibles, on devrait créer une nouvelle catégorie dédiée aux zones éco-constructibles. Il est essentiel de proposer autre chose aux élus et d'entretenir de bonnes relations avec eux. C'est avec l'espoir de les rencontrer que j'ai créé le réseau "Permis de vivre, un habitat pour tous choisis en tout lieu", parce que je défends l'idée que chacun devrait pouvoir choisir son type d'habitat et ce, en tout lieu. D'autre part, il est primordial de ne pas apparaître comme un marginal. Je reçois des classes vertes. J'ai convié Coline Serreau à venir chanter avec sa chorale. Je me suis présenté au conseil municipal et le maire s'est montré ravi de me voir dans son équipe. Même si je n'ai pas été élu, beaucoup de gens savent désormais que j'existe. Je fais visiter ma yourte à un maximum de personnes. Je les laisse entrer dans ma chambre, qui est pourtant un endroit intime. Près de 2 300 personnes sont entrées dans cette yourte. Il faut se faire connaître des gens et partager son expérience avec eux pour couper court aux rumeurs. Je veux montrer et démontrer que je vis comme tout le monde. J'ai fait un choix de vie et j'ai envie de le partager avec les autres. Quand j'ai monté ma yourte, j'ai fait participer 10 voisins. Tout s'est déroulé dans une ambiance festive. Si je l'avais monté tout seul, j'aurais instauré une barrière entre eux et moi. Il y a beaucoup d'entraide ici. Il est primordial de favoriser l'échange mutuel de services entre voisins.

Autre aspect important, il faut essayer de faire les choses dans les normes en allant au contact de l'administration. Certes, il faut être très patient car ce n'est jamais évident. Depuis un an, je paye des charges alors même que je n'ai plus de revenus et que je suis en attente pour monter mon projet de camping sous habitat écologique (yourtes, roulottes, etc.). Mais les autorités administratives se rendent bien compte des efforts que je fournis. Au nom de l'écologie, il faut arriver à toucher les gens de l'administration qui, eux aussi, sont confrontés à des difficultés. Ils ont parfois peur de perdre leur emploi, lequel les oblige à faire appliquer les textes. Mais ces textes peuvent être interprétés de différentes façons. Ils peuvent également être modifiés s'ils ne sont plus d'actualité.

Si l'on s'en réfère au Grenelle de l'environnement, je pense que maintenant il faut aller beaucoup plus loin

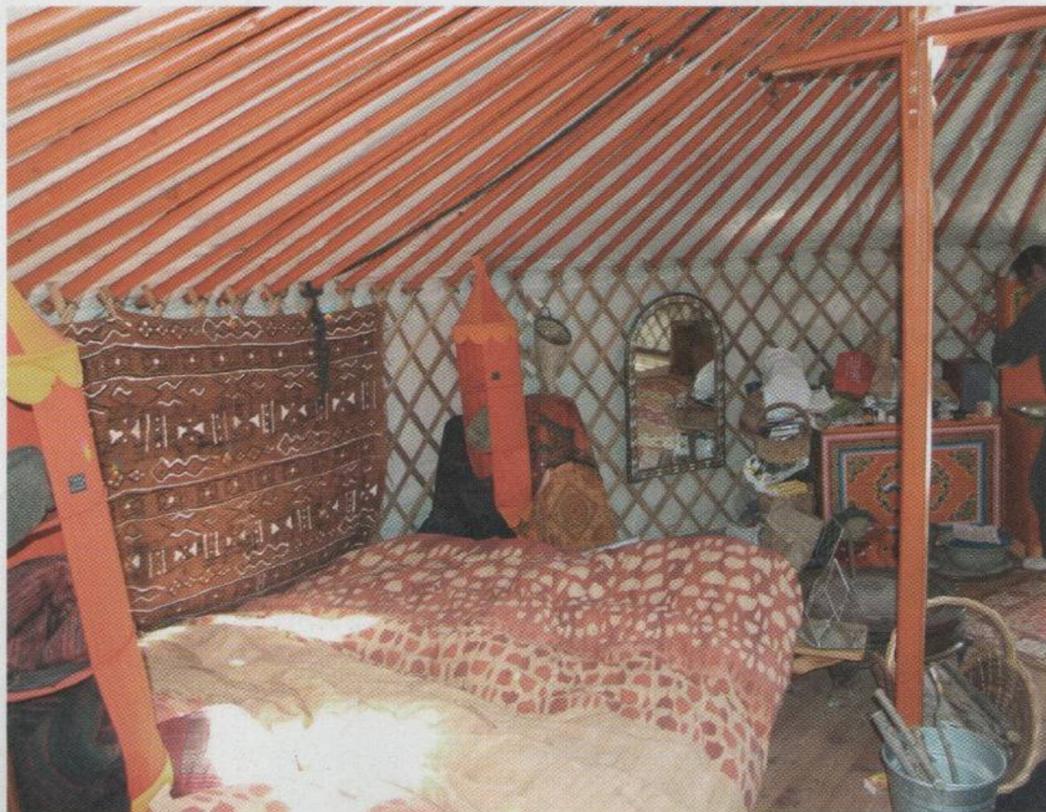
Le réseau "Permis de vivre"

Prônant l'habitat écologique alternatif, il a pour vocation de soutenir des formes d'habitats moins énergivores et moins coûteuses que celles issues de la construction traditionnelle. Plus qu'un choix de vie, il s'agit de proposer des solutions vertes et économes dans un contexte de pénurie de logements et de crise énergétique. Dans cette optique, le réseau a lancé une pétition destinée à convaincre les élus administratifs du bien-fondé de cette démarche.

et vraiment mettre en pratique des mesures plus réformatrices que l'éco-taxe pour la voiture par exemple... Tout l'habitat doit être revu de A jusqu'à Z. Tôt ou tard, on sera obligé d'aller dans cette direction. Il est nécessaire et urgent d'expérimenter de nouvelles alternatives pour ceux qui n'ont plus les moyens ou l'envie de vivre dans des logements traditionnels. C'est ce principe même qui est à la base du réseau "Permis de vivre". Je m'inspire d'une démarche proche de celle de l'Abbé Pierre dont les actions s'inscrivaient dans le concret et la pratique, proche des difficultés des gens.

*Propos recueillis
dans la yourte de Michel Marchand,
par Pascal Farcy, début avril 2008*

Site du réseau "Permis de vivre" :
www.permisdevivre.org
Pour télécharger la pétition :
www.permisdevivre.org/petition.pdf



Toilettes sèches du commerce

L'argument premier des fabricants de toilettes sèches est de proposer une solution qui s'apparente à l'usage d'un WC classique, mais avec les avantages des WC sec. Si le gain de manipulation est indéniable avec des interventions beaucoup plus espacées que dans le cas de WC sec "maison", le principe de fonctionnement en fait une solution non-écologique et plus onéreuse que des toilettes à chasse d'eau classique.

En effet, pour limiter les interventions, les fabricants séparent les effluents solides des liquides. Ce faisant, pour éviter les problèmes d'odeur une ventilation électrique tourne 24 h sur 24, participant également à la déshydratation des selles ou à un faux début de compostage par brassage (une véritable action de compostage est impossible de par le milieu sec et le manque de matière carbonée). Dans ces conditions, une fois récupérées, le compostage réel des fèces déshydratées est très difficile à activer, tandis que l'évacuation des urines sans autre traitement particulier, avec les eaux grises, pose un problème de salubrité.

qu'un tas de compost sans litière, pour parvenir à l'élimination quasi totale des bactéries pathogènes qui peuvent être présentes.

De l'art de savoir doser

Pour limiter les manipulations, on doit veiller à ne pas surdoser les apports de copeaux. La bonne quantité est atteinte dès lors que tout dégagement d'odeur est empêché. De même, il est préférable de choisir un seau d'une quinzaine de litres environ pour ne pas ajouter à l'opération de vidage un effort physique important pour le transport.

Antibiotiques & co.

On le sait, la solution miracle pour éliminer les antibiotiques et autres substances médicamenteuses et/ou toxiques que nous concentrons dans notre organisme, n'existe pas. Placés dans un environnement humide qui leur

sied, les molécules et les germes restent longtemps actifs. Ainsi, avec le tout à l'égout certains prolifèrent dans les tuyaux, d'autres survivent à l'étape station d'épuration et finissent dans les rivières, tandis que le reste se retrouve dans les boues que l'on épand sur les sols... A l'inverse, placés dans un environnement plus sec comme les sols, ces éléments sont moins mobiles et, à ce titre, moins sujets à revenir dans la chaîne alimentaire. Pour cette raison, la filière toilette sèche avec un traitement par compostage, pour une valorisation au jardin, donne des résultats plus intéressants, même si le sans faute n'existe pas.

L'officielle Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) reconnaît en outre que "le compostage réduit le nombre, voire élimine, les bactéries pathogènes non sporulées" dès lors que le compost est mené correctement pour assurer une température de 60 - 70° en son sein, tout en laissant suffisamment de temps aux organismes décomposeurs pour faire leur travail. Dans ces conditions, même des germes pathogènes comme les *Cryptosporidium* et les œufs d'*Ascaris*, particulièrement

résistants et présents dans les selles, sont détruits dans un compost quand ils résistent à la station d'épuration.

Néanmoins, si le compostage s'avère être la technique la plus efficace pour réduire fortement les polluants véhiculés par nos déjections, ce n'est pas une raison pour ne pas prendre certaines précautions. Sachant qu'il a vocation à finir dans notre jardin, autant faire en sorte qu'il soit le plus sain possible. A ce titre il convient de privilégier une alimentation bio, d'éviter autant que possible la prise de traitements allopathiques, d'utiliser du papier de toilette non parfumé et sans colorant, etc.

Un procédé de moins en moins marginal

Une enquête menée en Belgique a permis de constater que contrairement à ce que l'on croyait, les toilettes sèches n'étaient pas l'apanage de marginaux. En effet, il ressort que la majorité de ces usagers sont propriétaires d'habitations confortables. Néanmoins, malgré un bénéfice environnemental incontestable, l'utilisation de TLB demeure confidentielle. Toutefois, de plus en plus de structures qui accueillent du public se montrent séduites par le concept. Même si c'est souvent pour des raisons économiques, ce phénomène qui concourt à voir des toilettes sèches sur des aires d'autoroutes, des parcs animaliers, des événements culturels, et même, depuis ce printemps, dans un fast food parisien, sont un gage d'évolution des mentalités.

En conclusion, si le recyclage des déchets a mis une trentaine d'années pour s'imposer, il faudra également du temps aux TLB pour se démocratiser, sachant que leur adoption massive au niveau des particuliers n'aura vraisemblablement lieu que lorsqu'une solution automatisée permettra de limiter, voir de supprimer les manipulations.

Pascal Farcy



Les toilettes sèches, est-ce possible en ville, en appartement ?

Si les toilettes sèches sont parfaitement adaptées aux zones rurales et péri-urbaines, où la quasi-totalité des habitants a la possibilité de mettre en œuvre un compost, en ville l'absence de jardin ou d'espace de collecte en fait une solution impossible à adopter.